Mise à disposition de gobelets réutilisables aux associations sportives et culturelles de la C2A

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Ca du Grand Annecy
46 Avenue des Iles
https://www.grandannecy.fr/

LEFAUCHEUX
France-Noëlle
Auvergne-Rhône-Alpes
france-noelle.lefaucheux@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , ASSOCIATIONS, PREVENTION DES DECHETS, , IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, INCINERATION

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La production de déchets collectés lors des manifestations sur l'agglomération d'Annecy, représente des centaines de kilos, pour partie évitables. Les verres jetables qui jonchent systématiquement le sol lors des évènements pose une problématique certaine en terme de respect de l'environnement et oblige la mise en place d'une collecte spécifique sur le lieu de l'évènement.

La Communauté de l'Agglomération d'Annecy s'est donc engagée, dans le cadre de son Programme Local de Prévention avec l'ADEME, à conduire une action d'évitement de production de ces déchets en faisant la promotion des gobelets réutilisables.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Le premier objectif de cette action est de promouvoir auprès des associations sportives et culturelles, l'utilisation de gobelets réutilisables lors des événements se déroulant sur le territoire de l'agglo.

Le deuxième objectif est d'inscrire cette démarche dans le cadre du pilier social du développement durable en contractualisant un partenariat local avec un Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail. Ceci afin de proposer aux associations une prestation "clé en main" en prenant en charge notamment, les aspects financiers liés à la gestion logistique et surtout au lavage des gobelets.

La contrepartie de cette prestation proposée aux associations étant la signature d'une charte obligeant l'organisateur de l'évènement à mettre en place une consigne de 1 Euro par gobelet. Les gobelets non restitués étant facturés 1 Euro à l'organisateur.

Le transport des gobelets restet à la charge de l'organisateur de l'évènement.

Résultats quantitatifs:

En 2013 :

18 associations ont bénéficié de la prestation et ont signé la charte pour 2 720 gobelets utilisés

A souligner que les grandes manifestations souhaitent de plus en plus personnaliser leurs gobelets afin de promouvoir leur évènement mais également y trouvent un intérêt financier du fait de la mise en place d'une consigne à 1 Euro.

Résultats qualitatifs :

Sensibilisation des organisateurs d'évènement de l'impact déchet lié à leur manifestation.

Sensibilisation du grand public à la réduction des déchets et au respect du site.

Site moins impacté par les gobelets au sol et limitant le nettoyage après manifestation.

Pas de frais d'achat de gobelets jetables pour les associations.

Meilleure image de la manifestation avec possibilité de labellisation en eco-évènement.

Démarche environnementale appréciée par les associations.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Janvier 2012 = 1er achat de 1000 gobelets dans le cadre de la remise du label Qualiplus à la C2A

Mars 2012 = Test lors d'un match de rugby " Annecy - Rumilly" avec la mise à disposition de 1 000 gobelets auprès du club de rugby local.

Avril 2012 = Test avec 1 000 gobelets pour la tenue d'un bar à eau à destination du grand public lors de la Semaine du Développement Durable

Octobre 2012 = Validation politique pour l'achat de 15 000 gobelets et passage d'une convention avec un ESAT.

Novembre 2012 = Commande de 15 000 gobelets

Février 2013 = Signature de la convention de prestation de service pour le stockage et le lavage de gobelets par l'ESAT "le parmelan"

Mars 2013 = Réalisation d'une charte, affiche et formulaire de demande / mise en ligne sur le site interne dte l'agglo

Mars 2013 = 1er emprunt de gobelets par une association

Avril 2013 = Campagne de communication envoyée à toutes les communes pour relayer l'information

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

1 Chargé de prévention pour recherche de fournisseurs et demande de devis, recherche d'un prestataire pour le lavage et réalisation de la convention avec l'ESAT

1 Ambassadeur du tri / prévention, pour la mise en page de la convention, affiche et formulaire de demande de gobelets.

1 Webmaster pour mise en ligne sur le site de l'agglo.

Moyens financiers :

Coût d'achat pour 15 000 gobelets avec sérigraphie et frais d' impression = 4 389.32 euros TTC

Coût de prestation du stockage des gobelets par l'ESAT = 15 euros HT / mois / palette

Coût de prestation de gestion et logistique par l'ESAT = 0.12 Euros HT / Gobelet

Coût du lavage par l'ESAT = 0.10 Euros HT / Gobelet

Moyens techniques :

Réalisation d'une charte, affiche et formulaire.

Mise en ligne sur le site internet.

Les aspects techniques (stockage, gestion, lavage) sont assurés par l'ESAT.

Partenaires moblisés :

Service communication de la C2A.

Société "L'atelier du gobelet" fournisseur des gobelets

ESAT (Etablissement Spécialisé d'Aide par le Travail) du parmelan pour le stockage, gestion et lavage.

Les 13 Communes de l'agglo pour relais de l'information.

Les associations sportives et culturelles de l'agglo.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action est facilement reproductible et adaptée aux petites et grandes manifestations.

Difficultés rencontrées :

Une prestation "clé en main" proposée aux associations locales n'ayant que pour seule contrainte de remplir un formulaire, respecter la charte et assurer le transport aller et retour des gobelets.

Recommandations éventuelles:

Difficile d'estimer la quantité de gobelets à acheter.

La mise à la consigne de 1 Euro est obligatoire pour l'association.

Les gobelets non rendus sont facturés à l'association et permettent de renouveler le stock (mais cela n'est pas le but).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **août 2013**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.